Vivre en sécurité avec l'ours noir ?

Une question de RESPONSABILITÉ

Québec

Société de la faune
et des parcs du Québec

Qui suis-je ?

Je partage mon TERRITOIRE

Je suis l'un des quelque 800 000 ours noirs qui habitent les forêts de l'Amérique du Nord. Je vis plus particulièrement au Québec, territoire que je partage avec 60 000 de mes semblables. Nous représentons la seule espèce d'ours qui a choisi de s'établir dans cette province, l'ours blanc ne faisant que quelques brèves apparitions dans le Grand Nord.

J'ai l'ODORAT très développé et je suis très GLOUTON

J'ai une grande préoccupation : trouver de la nourriture pour me constituer une réserve de graisse en prévision de l'hiver. Lorsque la nourriture se fait rare ou lorsqu'on me facilite l'accès aux sources de nourriture d'origine humaine, je m'approche des terrains de camping, des champs de maïs, des vergers, des mangeoires d'oiseaux et même des poubelles et des dépotoirs.

J'ai besoin qu'on me RESPECTE

Je crains votre présence : lorsque je vous détecte par des bruits et des odeurs, je m'enfonce habituellement dans la forêt. Je n'aime pas me faire surprendre et encore moins, me faire approcher. J'ai besoin d'espace, de sécurité pour mes petits et surtout de nourriture. En de rares occasions, sans raison apparente, un des nôtres peut devenir agressif et même dangereux envers vous.

Saviez-vous que...

- En 1999, une année typique, 5 millions de personnes au Québec ont participé à des activités liées à la nature et y ont consacré 395 millions de jours, soit 79 jours par personne. Au Québec, seulement deux cas de mortalité causés par l'ours noir ont été rapportés : un en 1983 et l'autre en 2000.

- Les chances de vous faire mordre par un chien, de vous faire heurter par une voiture ou de vous faire frapper par la foudre sont beaucoup plus élevées que celles de vous faire attaquer par un ours.

Soyez prévoyants

- Ne nourrissez jamais les ours.
- Entreposez la nourriture et les ordures hors de leur portée.
- Minimisez les odeurs associées à la nourriture et aux ordures.

Vous pouvez VIVRE en sécurité avec l'ours noir

L'ours ne doit pas croire que la nourriture provenant de l'activité humaine est de la nourriture facile à obtenir. Si cela devient le cas, l'ours perd sa peur des humains et devient rapidement un animal à craindre.

Respecter les consignes précédentes, c'est accroître votre sécurité et la sécurité de ceux et celles qui fréquentent les secteurs boisés!

Réagissez correctement

Les ours noirs ont des personnalités bien différentes : chaque rencontre avec cet animal est unique. En tout temps, n'oubliez pas que l'ours est un animal sauvage au comportement imprévisible, ne vous approchez jamais de lui et encore moins de ses petits. Rappelez-vous également que l'ours noir peut parfois se dresser sur ses pattes arrière. En agissant ainsi, il ne cherche généralement qu'à mieux identifier une odeur ou une source de bruit.

À la rencontre d'un ours noir

- **Restez calme et évaluez la situation.**
- **Ne criez pas et ne faites pas de mouvements brusques. Parlez-lui doucement.**
- **Laissez-lui toujours un corridor de fuite. Ne le coincez pas. Laissez-lui suffisamment d'espace pour qu'il fasse demi-tour.**
- **Ne vous enfuyez pas en courant sauf si vous pouvez rapidement gagner un endroit sûr. La course peut encourager l'ours à vous suivre et à vous prendre pour une proie. N'oubliez pas qu'il est un excellent coureur et un excellent nageur.**
- **Évitez de le regarder dans les yeux car il peut percevoir ce geste comme une menace.**
- **Reculez lentement tout en le gardant à l'œil pour connaître sa position.**
- **S'il avance, jetez des objets devant vous pour le distraire.**
- **Monter dans un arbre peut être une solution car la plupart des ours adultes n'y grimpent pas spontanément, sauf pour se nourrir à l'automne.**
- **Il est recommandé de ne pas faire le mort avec l'ours noir. Restez plutôt attentif à la situation et soyez prêt à lui faire face en cas d'attaque.**
- **Si l'ours attaque, défendez-vous avec tout ce qui vous tombe sous la main : roches, bâton, rame, hache, etc. Haussez la voix, criez et gesticulez car vous devez l'impressionner.**

Une Société au service de la faune et du citoyen

L'ours noir est une ressource importante des forêts québécoises. La Société de la faune et des parcs du Québec en assure la conservation et la mise en valeur tout en veillant à la sécurité des citoyennes et des citoyens.

Des INTERVENTIONS efficaces

En plus d'augmenter les quotas et les périodes de chasse et de piégeage dans les régions aux prises avec des ours importuns, la Société met de l'avant d'autres moyens pour accroître votre sécurité. Parmi ceux-ci, notons les mesures d'effarouchement permettant à l'ours de regagner son habitat par lui-même ou la capture et la relocalisation.

Photos :
Rolland Lemieux
Pierre Bernier
Fred Klus

Besoin de renseignements ?

www.fapaq.gouv.qc.ca

Accueil et renseignements : 1 800 561-1616
Québec et environs : (418) 521-3830

Les Directions et les bureaux locaux de la protection de la faune de chaque région : consultez les pages bleues de l'annuaire téléphonique sous la rubrique Société de la faune et des parcs du Québec ou une brochure de la Société

En cas d'urgence, SOS braconnage : 1 800 463-2191

Québec

Société de la faune
et des parcs du Québec